

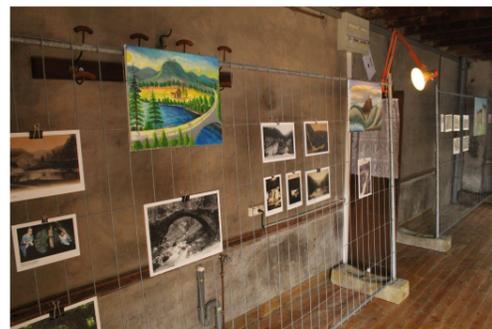
LE MOT DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : la fête patronale a pu se dérouler cette année avec joie et avec un temps idéal.



Le vide grenier comptait une dizaine d'exposants, le concours de pétanque a réuni 48 équipes. Une foule importante a assisté aux 2 concerts de musique (rock + reggae).

Notre jeune stagiaire Florian a proposé des expositions au bâtiment du Tiers Lieu, ainsi que des jeux pour tous. Une tombola s'est déroulée sur la journée.



La société de chasse a servi 230 repas à midi et le soir. En soirée, un très beau feu d'artifice financé par la commune, le comité d'animation et la société de chasse a été offert au public venu nombreux.

En résumé, une fête patronale réussie et une belle implication des jeunes pour aider le comité des fêtes. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain et lors des autres manifestations qui vous seront présentées tout au long de l'année.

Gym Sauviatoise : les cours de gym tonique, animés par «Mouss», ont repris le mercredi 8 septembre 2021 de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Sauviat.

Nouveauté : Un cours de gym adapté "santé", animé par Agathe, a débuté le jeudi 9 septembre 2021 de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Sauviat.

Deux cours de découverte sont offerts par l'association.

A ce jour, le pass sanitaire est exigé pour participer aux cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Françoise au 07.70.00.29.16 ou Agnès au 06.59.32.75.47

Société de Chasse : l'ouverture générale de la chasse a eu lieu le dimanche 12 septembre. Grand gibier les jeudi, samedi dimanche. Petit gibier tous les jours.

Bougeons Ensemble : compte tenu du contexte sanitaire, aucune manifestation n'est prévue d'ici la fin de l'année.

L'atelier patchwork a néanmoins repris les mardis de 14h à 17h.

ETAT-CIVIL

Naissances :

Ana CHARTOIRE est née le 26 avril 2021 de Ophélie DA SILVA GUEDES et Johan CHARTOIRE (le Bourg).

Toutes nos félicitations aux parents!

Mariages :

Céline GUYOT et Mathieu GRELICHE se sont unis le 12 juin 2021.

Audrey GUETTE et Claude DAVID se sont unis le 14 juillet 2021.

Flore MONTAGNE et Emmanuel PIRONIN se sont unis le 31 juillet 2021.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés!

Décès :

Madame MOREL Marie-Josèphe, Antoinette, est décédée le 21 mai 2021.

Monsieur DUCHEIX Marcel, Antoine, est décédé le 12 juillet 2021.

Monsieur DEVEILLE Julien, Yvon, est décédé le 7 juillet 2021.

Toutes nos condoléances aux familles.

INFO SAUVIAT N°50

3ème trimestre 2021



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, Jeudi et Samedi matin : 9h00 - 12h00.

Port du masque obligatoire.

Site internet : www.sauviat.fr

Mme le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement au 04.73.53.14.76

LE MOT DU MAIRE

Un air de rentrée...

L'été s'achève et avec lui le marché ainsi que les manifestations assurées par les bénévoles des associations sauviatoises. L'équipe municipale les remercie de leur engagement pour avoir contribué, une fois de plus, au maintien des liens sociaux, si importants dans un contexte contraint.

En concertation avec les producteurs et artisans, nous devons à présent réfléchir à une autre offre de service, toujours avec vocation de promouvoir la consommation en circuit court et tout en favorisant la convivialité, qui nous l'espérons saura trouver son public. Le création de « lieu commun » viendra répondre à ces préoccupations.

Sachez également que l'équipe municipale prépare un planning afin de venir dès cet automne à votre rencontre, dans les différents hameaux de la commune. Nous vous communiquerons les dates et créneaux de notre passage, et restons à votre écoute.

Le Maire – Rachel BOURNIER

AMÉNAGEMENT DE BOURG



L'aménagement du centre bourg prend fin : l'été humide aura bénéficié à la végétation et aux plantations effectuées autour du monument aux morts, des logements communaux, ainsi que sur le parvis de la mairie. Des bancs en bois, issus de bois locaux, ont été scellés le long du terrain de boules afin d'accueillir promeneurs et pratiquants, et de nouveaux rondins ont été placés pour délimiter le terrain.



Des anciens éclairages publics (ampoules sodium) ont été remplacés par des éclairages LED permettant une diminution des consommations de l'ordre de 35%.

De même, de nouvelles poubelles ont trouvé place dans le bourg.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE JOURNÉE DU PATRIMOINE

De 9h à 12h, et de 14h à 17h, vous pourrez profiter d'une visite commentée de l'église et accéder à son clocher, poursuivre par le point de vue remarquable du Rocher, puis découvrir le bâtiment destiné à devenir le futur tiers-lieu des sauviatoises où sera projeté le film "Sauviat vu du ciel", ainsi qu'un diaporama présentant le petit patrimoine communal. Des expos photos jalonnent vos visites.

Pour les amoureux de promenade, une balade "Chemin de l'Etoile" à faire en famille à la découverte de 12 croix vous sera proposée. Très facile, sur 6 km en 1h 20mn environ.

Afin de mener à bien les travaux de plusieurs ouvrages, nous avons lancé une souscription qui viendra compléter le financement communal. En souscrivant, vous faites à la fois une bonne action en aidant à cette rénovation et vous bénéficiez en même temps d'une déduction fiscale. Ci joint le document explicatif.

L'équipe communale espère vous voir nombreux !

SUIVI D'ÉTAPES CONCERNANT LE PROJET DE « TIERS LIEU »

La première étape du projet de « Tiers lieu » ou « lieu commun », s'est achevée le 23 Juillet, avec la présentation publique du diagnostic réalisé par Florian Vauthier, stagiaire à la Mairie. 22 personnes, sont venues écouter, échanger et prendre la mesure de ce projet que l'équipe municipale souhaite participatif. Ce lieu doit devenir un espace au service des habitants.

Une 100ene de personnes ont donc été informées et interrogées de mars à juillet 2021 afin de dresser un portrait de Sauviat (histoire, personnalité, le Sauviat « vécu » par ses habitants, le Sauviat « souhaité »...).

Les résultats de l'enquête donnent à voir :

- 1 / les envies et les besoins à l'échelle de la commune ;
- 2/ la nécessité de repenser l'origine du projet c'est-à-dire repenser le marché ;
- 3 / la vision et les enjeux du « lieu commun ou Tiers lieu ».



Écriture d'une vision globale pistes pour les Tiers-lieu



Les pistes ci-jointes ont servi à dresser un plan de réflexions et d'actions qui formeront la base de la prochaine étape du projet. Il s'agit à présent, de manière concertée, de choisir et prioriser les actions à mettre en place.

Pour cela, la Mairie souhaite accueillir un nouveau stagiaire dans le but d'animer et de soutenir la prochaine étape.

Au cours des prochains mois, le bâtiment fera l'objet de tests d'usage, c'est-à-dire que le lieu accueillera des

activités variées, une offre de service variée, en mode expérimental. L'objectif est de faire progresser le projet et de rénover le lieu au plus proche des envies et des besoins des habitants, et des enjeux identifiés.

L'étude aura également eu pour effet de créer un début de dynamique autour d'un groupe de personnes (habitants, membres d'associations, élus..) intéressées pour réfléchir et animer ce lieu. Lors des 6 prochains mois, ce groupe devra également travailler avec le cabinet d'architecte sélectionné pour réaliser les travaux en 2022.

Le cabinet Périchon-Jalicon aura donc pour mission de combiner les aspects bâtimentaires, les besoins et la vocation participative du projet communal (intégrer des chantiers participatifs dans la réhabilitation du lieu).

Vous serez bien évidemment tenus au courant des actions, animations et invités à venir donner votre avis, mais aussi votre énergie à la transformation du lieu et à la concrétisation de ce projet dédié à toutes les générations.

CIMETIÈRE – REPRISE DE CONCESSIONS

La démarche de reprise de concessions est en cours. Suite à la pose des panneaux sur de concessions susceptibles d'être reprises car montrant des signes caractérisés d'abandon, plusieurs familles se sont rendues en Mairie afin de faire part de leur incompréhension.

Plusieurs communes (Olliergues, Marat...) se sont engagées dans la même démarche, confrontées aux mêmes problématiques. Nous devons rappeler que chaque propriétaire de concession se doit de l'entretenir. Le formulaire d'engagement est disponible au secrétariat, et sa signature permettra à l'agent communal de retirer la plaque. Si vous êtes concernés, et si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous présenter en Mairie avant.

ADRESSAGE

Un retard conséquent dans le traitement du dossier par les services de La Poste a ralenti le projet. Cependant, il suit son cours et nous espérons le finaliser au 1er trimestre 2022, par la distribution de plaques et la pose des panneaux de signalisation de rues et chemins.

PAIEMENT DE VOS FACTURES A LA MAIRIE PAR PRÉLÈVEMENT SEPA

Suite à délibération du Conseil Municipal du 9 septembre, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de pouvoir désormais payer vos factures par prélèvement (exemple : loyer). Pour bénéficier de ce procédé de paiement, vous devrez signer un mandat de prélèvement (procédure possible par courrier ou par mail), et faire parvenir en Mairie votre RIB/IBAN.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Décisions prises au Bureau du 2 septembre 2021 :

Le Conseil d'Administration a décidé de renouveler la participation financière aux frais de transports scolaires des enfants de Sauviat scolarisés au sein d'un collège, pour la rentrée scolaire 2021/2022, selon des conditions suivantes :

- la participation annuelle s'élève à 70% du coût total annuel des frais de transport, par enfant bénéficiaire du service, dans la limite de trois enfants par famille
- les modalités de versement de cette aide sont définies de la façon suivante: les familles doivent présenter, en Mairie, à la fin du 2nd semestre de l'année scolaire et au maximum le 31 juillet 2022, leurs factures semestrielles acquittées ou leur échéancier de prélèvement automatique annuel, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire.

Les enfants scolarisés au collège se verront attribuer un bon d'achat rentrée scolaire de 25€ sous conditions*, valable jusqu'au 31 mars 2021, uniquement pour les fournitures scolaires à Intermarché Thiers.

***Les familles devront dès que possible fournir une attestation d'inscription à la mairie contre remise du bon d'achat.**

Aux vues des contraintes sanitaires et du contexte très improbable, les membres du bureau ont fait le choix de renouveler les actions de Noël auprès des aînés et des enfants de Sauviat, sur le même format que l'an dernier. Aussi, les personnes nées jusqu'à 1951 se verront offrir un cadeau par le CCAS, lors d'une distribution en décembre, pour laquelle ils recevront une invitation individuelle.

ADRESSES UTILES

- AC2F (Auvergne Courant Fort et Faible) : auto-entreprise en Électricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras - Tous travaux d'électricité. Contact : 06.30.75.39.26	- ROUX Thierry : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) Contact : 04.73.51.24.31. / 06.40.06.60.24.
- Romain DIDELOT, Chez Giraud, Electricité Générale, Contact : 06.40.50.09.02	- Taxi 7/7 Christine MALAPTIAS - Stationnement Courpière et Sauviat à la Gardette. Contact : 06.82.24.85.61
- Christian BROZE - Maçonnerie - Le Breuil - Contact : 06.89.24.17.75	- BRUGÈRE Johan - Restau'Bois à Bouchéras - Contact : 06.89.93.40.86
- Pension chien & chat 63 : village vacances pour vos compagnons à 4 pattes. Renseignements : Céline GRELICHE - Le Monteillet - Contact : 06.61.73.65.33 ou sur le site : www.pension-chien-chat.com	- CARO Coiffure à domicile (Caroline OSSEDAT domiciliée à Batignoux) : 07.82.83.84.98.
	- SARL GUILHERME FRÈRES à Las Thioulas - Contact : 04.73.53.17.25

Si des contacts ont été oubliés, merci de contacter la mairie.

Ces adresses sont également disponibles sur le site Internet donc conservez bien cette version papier.